

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

SEANCE ordinaire du 02 septembre 2022 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 13 Convocation du 26/08/2022

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Aimé MAIERON, Dominique RAVault et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs :

Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Gérard DURAND

Désignation du Secrétaire de séance : M. Patrick CAMUS

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 025_2022 :

Recrutement d'un agent contractuel pour la période du 1^{er}/09/2022 au 21/10/2022

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal

Délibération n° 026_2022 :

Renouvellement du contrat de Mme Alicia GUZZI

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal

Délibération n° 027_2022 :

Tarifs garderie périscolaire 2022-2023

A l'unanimité, reconduction des tarifs de l'année précédente

Délibération n° 028_2022 :

Tarifs encarts publicitaires pour le bulletin communal 2023

A l'unanimité, reconduction des tarifs de 2022

Délibération n° 029_2022 :

Création d'un service commun pour le remplacement des secrétaires de mairie et des personnels administratifs communaux.

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal